

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN LOT D'UNE  
**MAISON D'HABITATION**  
**À GUINGAMP (22200), 4 RUE PENQUER**  
**MISE À PRIX : 10 500 €**  
(dix mille cinq cent euros) outre charges

**ADJUDICATION LE MARDI 1<sup>er</sup> JUIN 2021 à 14 heures**  
à l'audience des Criées Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SAINT-BRIEUC (Côtes d'Armor),  
**AU PALAIS DE JUSTICE DE ladite ville, annexe SÉVIGNÉ - BOULEVARD SÉVIGNÉ**

Cette vente est poursuivie à la requête de la Société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, SA à conseil d' Administration au capital de 124.821.566,00 €, dont le siège est 26/28 rue de Madrid à 75008 PARIS, identifiée au SIREN sous le n° 379 502 644 et immatriculée au RCS de PARIS, Venant aux droits de la **SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE BRETAGNE** (anciennement FINANCIERE REGIONALE DE CREDIT IMMOBILIER DE BRETAGNE) suite à une fusion absorption en date du 1<sup>er</sup> novembre 2016, ayant pour avocat constitué **Maître Françoise DULONG** et pour avocat plaidant la **SELARL L.ROBERT ET ASSOCIES**,

**DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE**

**Sur la commune de GUINGAMP (COTES D'ARMOR), 4 rue Penquer**, cadastrés sous les références **section AN numéro 89, « 4 rue Penquer», pour un total de 5a 94ca :**

une maison à usage d'habitation, en pierres sous ardoises, élevée sur trois niveaux, avec :

- au RDC : une pièce de vie avec salon (12,51 m<sup>2</sup>) et cuisine ( 20,31 m<sup>2</sup>) et un wc (0,83 m<sup>2</sup>)

- au 1<sup>er</sup> étage: un palier (1,82 m<sup>2</sup>), une chambre (13,36 m<sup>2</sup>), une salle de bains (4,06 m<sup>2</sup>) et une 2<sup>nd</sup>e chambre (13,92 m<sup>2</sup>)

- au 2<sup>nd</sup> étage : un grenier

Outre plusieurs bâtiments entièrement à rénover, une terrasse et un jardin en enfilade sur l'arrière dans le prolongement ouest. Zone inondable.

Chauffage gaz de ville à ventouse  
Raccordement au réseau collectif.

Biens occupés.

**Une visite des lieux sera effectuée par la SCP MOREAU Charles-Emmanuel et PASQUET Christelle, le lundi 17 mai 2021 de 14h à 15h.**

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de SAINT BRIEUC et à condition d'avoir procédé à la **consignation obligatoire d'une somme égale à 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €**, par un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Saint Briec constitué séquestre à cette occasion. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution de SAINT-BRIEUC (RG n°20/70) ou au cabinet de l'avocat poursuivant ainsi que sur le site internet : <https://www.avocatsconseil-bourg.fr>